



Projet Section Sportive Scolaire Basket Collège Jean Monnet LUSIGNAN

La section sportive basket du collège Jean Monnet est portée par Collège Jean Monnet de Lusignan, le Comité Départemental de la Vienne de Basketball et Grand Poitiers.

Les objectifs

- Offrir aux élèves volontaires la possibilité de pratiquer une **activité sportive soutenue** tout en suivant une scolarité normale.
- Donner les moyens à chaque élève de s'épanouir dans sa pratique sportive mais aussi dans sa scolarité en visant la réussite de tous.
- Permettre aux élèves d'atteindre un **bon niveau de pratique**.
- Favoriser l'**esprit sportif citoyen** : responsabilisation, vie du club, animation, arbitrage, ...

L'organisation et les contenus

Emploi du temps des élèves de la section

- Les élèves de la section bénéficient de 3h d'entraînement hebdomadaires : 1h30, deux après-midi par semaine. Ces heures incluent la préparation physique générale, la formation de jeune sportif citoyen et la sensibilisation à l'hygiène du sportif (alimentation, ...).
- Des heures d'étude entrant dans le dispositif « devoirs faits » sont disponibles si un élève est en demande d'aide.
- En cas d'inaptitude partielle ou complète, un certificat médical est nécessaire. La présence des élèves à la séance est souhaitée, sauf en cas de mobilité réduite.

Le suivi sportif

- Les entraînements sont assurés par Monsieur Dimitri LECLERC, entraîneur diplômé. Il assurera la partie physique et technique.

Le suivi scolaire

- Le professeur référent assure le suivi individuel en liaison avec les professeurs principaux et les familles.
- Un bilan trimestriel est établi conjointement avec l'entraîneur et le professeur référent (appréciation et validation de compétences sur le bulletin de l'élève).
- Accès aux dispositifs d'aide du collège : devoirs faits.

Le suivi médical

- Il est assuré par le Docteur CAILLEAU en liaison avec le professeur d'EPS et le médecin scolaire.

NB : Pour son admission, l'élève devra passer un examen médical initial effectué par un médecin au choix qui sera informé de la charge d'entraînement et de pratique compétitive liée à la section et à l'UNSS.

Le pôle compétition *Se confronter pour mettre à profit ses apprentissages et progrès individuels.*

- **AS et UNSS** : Les élèves de la section sont incités à s'inscrire à l'Association Sportive du collège et sollicités pour participer aux compétitions UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). Ces championnats sont à la fois un moyen et un objectif. La cotisation est prise en charge par l'AS pour les compétitions en relation avec la section (basket).
- Les élèves de la section sont formés en tant que jeunes officiels. Ils peuvent officier dans le cadre compétitif afin de mettre en pratique leur formation d'arbitrage.
- Lors de ces temps de rencontre, les élèves de la section jouent un rôle d'ambassadeur du collège.
- Pour les 6^{èmes} / 5^{èmes} : les élèves de la section inscrits à l'AS participent au championnat UNSS « classique » avec les élèves de l'association sportive du collège.
- Pour les 4^{èmes} / 3^{èmes} : les élèves de la section inscrits à l'AS participent au championnat UNSS « Excellence ».
- **Dans le cadre fédéral** : les élèves de la section peuvent être licenciés dans le club de leur choix.

Ce qui est attendu des élèves

- Des efforts réguliers pour maintenir et améliorer leurs résultats.
- Une attitude respectueuse dans et hors du collège : les comportements perturbateurs qui nuiraient au bon fonctionnement du groupe section et de la classe pourraient aboutir à des sanctions graduées, jusqu'à l'exclusion de la section.

Les temps forts de l'année

- Intervention du Docteur CAILLEAU sous forme d'une **mini-conférence** pour informer et sensibiliser les élèves sur l'alimentation et les risques de blessure.
- Sortie pour aller voir un **match de haut niveau**.
- Rencontres avec la section sportive basket du collège de Pierre de Ronsard (POITIERS).
- **Organisation d'un tournoi 3x3** par la section pour l'ensemble des classes du collège. Les élèves de la section prépareront l'information à destination des classes, prendront en charge la gestion du tournoi (rotations des matchs, arbitrage...).
- Animation d'ateliers basket par les élèves de la section dans la cadre d'une journée d'accueil des futurs 6èmes.
- Animation d'ateliers basket par les élèves de la section dans le cadre des portes ouvertes du collège.
- Animation d'ateliers basket par les élèves de la section, pendant la pause méridienne, dans le cadre de l'AS.

A qui s'adresse la section et comment faire acte de candidature ?

- La section est ouverte pour les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}.
- Il est possible de candidater en cours de cursus scolaire collège.
- L'inscription implique un **engagement pour l'ensemble de la scolarité au collège** (selon les places disponibles).
- Le nombre de places annuel est de **25**.
- Candidature : Elle se fait sur dossier, entretien et épreuves sportives. Un jury établira la liste des élèves retenus. Seront sélectionnés **des élèves de bon niveau sportif, présentant une forte motivation et n'ayant pas de difficultés scolaires majeures**. L'équilibre entre les différentes capacités scolaires et sportives est privilégié et une place importante est accordée à l'intérêt pour la prise de responsabilité, la conscience de sportif citoyen.
- **Pour les élèves hors secteur** :
- L'élève ne relevant pas du secteur du collège peut être admis **par dérogation** accordée par le directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale.

Lu et approuvé le / /2024

Nom et signature du responsable :

Nom et signature de l'élève :